

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 10 juillet 2006, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Dianne Duchesne, Éric Poiré, Rock Morin et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

Absent : Marc Frappier

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2006-07-126

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la session du 12 juin 2006;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - S Au montant de 42 701,47 \$;
 - S Au montant de 140 580,70 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - S Au montant de 57 778,73 \$;
 - c) Chèques de paie du mois de juin 2006 :
 - Paie du 6 juin 2006 au montant de 15 789,42 \$;
 - Paie du 20 juin 2006 au montant de 15 801,98 \$;
5. Période de questions;
6. Correspondance reçue et envoyée de juin 2006;
7. Dérogation mineure – Mesdames Lina Lafrenière et Nancy Gervais;
8. Relais pour la vie;
9. Demande de Monsieur Olidor Doré;
10. Rapport des comités;
11. Questions diverses :
 - a) Demande accès aux handicapés au Restaurant Les P'tits Mets Gourmets inc.;
 - b) Jeux d'été;
12. Période de questions;
13. Information du directeur général;
14. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 11a), 11b) et 13 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2006-07-127

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
DU 10 JUILLET 2006**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Le procès-verbal de la session du 12 juin 2006 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2006-07-128

4. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - Au montant de 42 701,74 \$;
 - Au montant de 140 580,70 \$;
- b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - Au montant de 57 778,73 \$;
- c) Chèques de paie du mois de juin 2006 :
 - Paie du 6 juin 2006 au montant de 15 789,42 \$;
 - Paie du 20 juin 2006 au montant de 15 801,98 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions

Aucune question.

6. Correspondance reçue et envoyée de juin 2006

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de juin 2006.

2006-07-129

7. **DÉROGATION MINEURE – MESDAMES LINA LAFRENIÈRE ET NANCY GERVAIS**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à la publication dans le journal Info-Mak, édition du 10 juin 2006, d'une demande de dérogation mineure concernant le 8, chemin Mandeville, propriété de mesdames Lina Lafrenière et Nancy Gervais ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Diane Duchesne et résolu :

QUE : La demande de dérogation mineure présentée par mesdames Lina Lafrenière et Nancy Gervais, sur la propriété du 8, chemin Mandeville, ville de Macamic, soit acceptée. Cette demande vise à :

- Permettre le maintien de la piscine hors terre de 21 pieds de diamètre dans la marge avant au lieu de la marge arrière ou latérale telle que décrite au règlement.
- Permettre la construction dans la marge latérale avant d'un bâtiment secondaire détaché dont la superficie totale sera de 780 pieds carrés (superficie conforme au règlement).

Adoptée à l'unanimité.

2006-07-130

8. **RELAIS POUR LA VIE**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Une lettre de félicitations soit envoyée à madame Sylvie Carufel et son équipe pour l'excellent travail qu'elles ont accompli lors de la marche du relais pour la vie.

Adoptée à l'unanimité.

2006-07-131

9. **DEMANDE DE MONSIEUR OLIDOR DORÉ**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Suite à la demande de monsieur Olidor Doré la Ville de Macamic refuse de payer la main-d'œuvre pour refaire le branchement des égouts de la Résidence Doré étant donné que ces derniers ont déjà été faits aux frais de la Ville.

QUE : Si monsieur Doré désire faire effectuer les travaux, il devra assumer en totalité les frais et devra avant le début des travaux, verser une somme de 5 000 \$ en acompte pour la réalisation, et ce, selon les politiques en vigueur à la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

10. **Rapport des comités**

La conseillère Dianne Duchesne fait rapport de sa dernière rencontre avec la Corporation du transport public adapté.

12. **Période de questions**

Aucune question.

2006-07-132

14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire